

# **Etude STIF TTK d'avril 2016 sur transports urbains dans VGP**

## **Rapport de diagnostic**

# **Des interrogations en janvier 2017**

## **Document de travail v2**

Le diagnostic TTK STIF présente de nombreuses analyses tant de la situation spatiale des demandes que des offres de transport existantes sur les territoires. Cependant pour mieux évaluer les possibles modifications et améliorations, certaines données pourraient utilement compléter le diagnostic actuel.

Au préalable notons qu'il faudra intégrer au plus vite Velizy- Villacoublay dans l'étude ainsi que les effets du tram T6, sujets non traités dans le document d'avril 2016.

### **Les transporteurs actuels présents sur VGP n'ont pas fait connaître leurs avis**

Il aurait été utile de disposer des analyses de chaque transporteur présent sur VGP (7 transporteurs)

Leurs difficultés (points chauds des trajets : Points durs concernant la gestion du trafic routier (feux tricolores, cédez-le-passage, stops et priorités à droite), leurs mesures de satisfaction des voyageurs, leurs propositions

Les remisages des transporteurs ne sont pas évoqués alors que c'est une difficulté certaine

Absence de précisions sur la ligne RATP 171 pourtant structurante mais générant des exclusions.

### **Les critères de qualité imposés à ce jour aux transporteurs ne sont pas évoqués**

Lors des signatures de contrats entre STIF et transporteurs des mesures de performance sont normalement imposées aux transporteurs. Aucune trace publique n'est donnée des résultats obtenus, des bonus attribués ou des malus appliqués. Le choix des indicateurs qualité peut avoir des effets secondaires sur la logique des transporteurs. Les résultats et leur interprétation devraient être rendus publics.

Le choix entre lignes à horaires fixes ou lignes cadencées est ainsi imposé suivant les indicateurs choisis.

### **Les assemblées élues ne semblent pas avoir été impliquées pour l'instant dans l'analyse et les projets**

Il serait intéressant d'avoir connaissance des questions que se posent les assemblées élues tant dans les communes de VGP qu'au niveau de l'agglomération de VGP.

Le diagnostic fait apparaître les relations avec les voisins immédiats qui sont également concernés par ces projets et réciproquement. Un point sur les projets des voisins serait donc également utile.

**Le rapport évoque les complémentarités Train-Bus**

Il n'apporte pas de données sur les échanges entre les deux modes à chaque gare.

Quels souhaits des voyageurs ? Quelles correspondances assurer ou même à créer ?

Les propositions de rééquilibrer entre les gares de Versailles ou de dessertes vers Vauclousson, ne sont pas clairement cadrées. En quoi est-ce une idée porteuse d'amélioration ?

La situation ferroviaire sur St Cyr ou sur Versailles (échanges entre quais) n'est pas abordée

Des souhaits pour améliorer les dessertes internes dans La Celle St Cloud mais sans piste.

Le projet TGO n'est pas évoqué pas plus que le TTMAV, pourtant 2020 s'approche.

**Les relations avec les transports individuels automobiles ne sont pas abordées**

Parkings de dissuasion, parkings urbains actuels (rues ou pkg gardés)

Autolib, Autopartage

**L'idée de transport à la demande** devrait faire l'objet d'une caractérisation des zones éventuellement candidates concernées et des dispositions organisationnelles nécessaires en préalable

**Les flux de vélos et motos vers les gares ou les arrêts de Bus** ne sont pas quantifiés alors que leur évolution dans le temps devrait être prise en compte de même que les facilités ou difficultés de parking.

**L'intérêt des lignes express** n'est pas étudié alors qu'il faudrait en mesurer l'intérêt et l'éventuel extension si le besoin est bien confirmé (lignes T et H actuelles dans le réseau Phébus)

**Le dossier n'aborde pas les données financières des lignes présentes**

Quels sont les coûts des diverses lignes ? Combien coûte chaque passager kilomètre ?

Quels sont les financements complémentaires de chaque transporteur ?

A quel rythme se fait la modernisation du parc de véhicules de chaque transporteur ?

**Les localisations des emplois sont évoquées mais manquent de précisions. Elles devraient être mieux positionnées sur carte** Aucune mention de l'intérêt de faire produire dans les grands établissements une analyse spécifique de leurs besoins et des demandes des salariés ou des besoins des visiteurs.

Entreprises

Administrations publiques (Etat, département, communes)

Etablissements de santé aux horaires exigeants tant publics que privés

Hôpitaux, cliniques mais aussi EHPAD

Centres de recherche INRA, INRIA, IFSTAR,....

Centres commerciaux majeurs laissés dans l'ombre

Parly 2 et Velizy 2 des aspirateurs de trafic majeurs, des dessertes à adapter

**Les établissements d'enseignement sont mentionnés mais pas tous et sans parfois les effectifs (élèves mais aussi encadrants) Leurs évolutions dans le temps devraient être évoquées**

Oubli CFA Chambre des métiers, Oubli Institut du parfum, précisions nécessaires sur Lycée des Châtaigniers, Lycée Prévert

Mention insuffisante sur HEC et sur UVSQ UFR Sciences, IUT Velizy qui génèrent des besoins spécifiques

**Les projets de développement sont mentionnés mais sans aucun chiffrage des effets induits (p24)**

ZAC Renard, Croix Bonnet, Satory, Pion

**Aucunes indications sur les lignes de transport privées organisées par certaines entreprises**

**Les dispositions d'aide à la facilitation de la logistique des livraisons** n'est pas évoquée alors que c'est pourtant un élément récurrent dans les objections des transporteurs (stationnements en double file)

**Les couloirs réservés et les voies réservées** sur routes ne sont pas abordés

\*\*\*\*\*

**Le tableau de la page 151 sur les quantifications de niveau d'offre n'est pas compréhensible**

**En page 156 il est fait mention d'un rapport inconnu. Est-ce l'étude OD mentionnée dans le texte mais non communiquée ?**

**A ce jour certains contrats sont passés sous le dispositif CT2, d'autres sans ce dispositif. A l'évidence une nouvelle trame est proposée dite CT3. Il serait nécessaire d'expliquer à tous quelles différences existent entre ces trois solutions et comment il est envisagé de faire migrer les contrats CT2 vers les contrats CT3.**

..... liste ouverte , ce document est un document de travail.